

Commission départementale des courses hors-stade CDCHS Aveyron -15 bd Flaugergues 12000 RODEZ

Tél. 05 65 70 18 69 – Courriel : contact@cdchs12.org – web : www.cdchs12.org

Rodés le 14 août 2007

Invitation à la réunion annuelle 2007 de la CDCHS Aveyron

Chers amis organisateurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à la **réunion annuelle 2007** de la **Commission départementale des courses hors stade de l'Aveyron** le :

> **vendredi 14 septembre 2007** à **18 h 45** précises,
à **LA PRIMAUBE** (Centre social polyvalent, salle de réunion du RDC)

Un **pôt** offert par nos amis des Coureurs à Pied de Luc-Primaube clôturera cette réunion.

Nous vous proposons de poursuivre nos discussions autour d'un succulent repas servi **au restaurant « Au parfum d'Aveyron »** à 22 h 15, au rond-point de La Primaube. (Réservation obligatoire avant le 08/09/07 – Tarif de **18 € par personne** – Chèque à l'ordre de « *Au Parfum d'Aveyron* », à joindre obligatoirement à la réservation.

Ordre du jour de la réunion annuelle CDCHS 2007 :

- ✓ Rapports d'activité, moral et financier de la saison 2006/2007,
- ✓ Présentation et finalisation du calendrier départemental 2008,
- ✓ Tour d'horizon de la saison 2006/2007 dans notre département,
- ✓ Challenges 2008 et évolution des partenariats,
- ✓ Adoption par l'assemblée de certaines dispositions réglementaires pour 2008,
- ✓ Questions diverses (point sur la réglementation FFA, assurances, dossier de demande d'autorisation, règlement des cotisations, chrono, communication avec la presse...)

Pour la bonne organisation de cette réunion, **nous vous demandons de nous retourner au plus tard le samedi 08 septembre**, l'ensemble des documents ci-dessous soigneusement complétés :

1. le **coupon-réponse de participation à la réunion**, comprenant le cas échéant, le **bon de réservation pour le repas du soir** (joindre obligatoirement un **chèque de 18 €** par personne à l'ordre de « *Au Parfum de l'Aveyron* »),
2. en l'absence de son président, le **pouvoir** donné à un membre de l'association pour le représenter lors de cette réunion,
3. le **bulletin d'inscription de l'épreuve au calendrier 2008**,
4. la **cotisation de l'organisateur à la CDCHS pour l'année 2008** (joindre un chèque de **16 €** à l'ordre de la CDCHS),
5. l'éventuelle **option de l'association organisatrice pour l'assurance responsabilité-civile Groupama** en cours de négociation pour l'année 2008 (le tarif précis de l'ordre de 45 euros sera communiqué courant novembre aux organisateurs concernés. Toute option expressément formulée fera l'objet d'un appel de cotisation qui devra faire l'objet d'un règlement à réception)

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à nouveau, recevez, chers organisateurs, nos salutations sportives.

Michel Mazars

Joseph Donore

secrétaire

président

IMPORTANT : Le projet de calendrier 2008 présenté à la réunion du 14/09/2007 sera établi à partir des seuls éléments parvenus à la CDCHS au plus tard le 08/09/2007.